



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**21 JUIN 2021  
à 19h45**

*Le Conseil municipal d'Ingrandes-Le Fresne sur Loire, légalement convoqué le dix-sept Juin deux mille vingt et un, s'est réuni le vingt et un Juin deux mille vingt et un, à la Maison Commune des Loisirs, à 19h45, sous la présidence d'Alain TUSSEAU, Maire.*

*Présents : Alain TUSSEAU, Maire, Michel CORMIER, Lydie LE GOFF, Jean-Paul MESNARD, Anne GUILLOTEAU, Sylvie VALLÉE et Fabrice BOSSIER, Adjoint, Caroline AMIET, Christelle BOURIGAULT, Martine CONEAU, Thierry COROLLEUR, Jocelyne CROISSANT, Jérôme DENÉCHEAU, Philippe GOHAUD, Mustapha JÉROUANE, Gurvan L'HELGOUALC'H, Fabrice MAHOT, Patrick PASCAL, Dominique PETIT, Laurence PORTIGLIA, Fabienne SIMON, Linda THIERY.*

*Absente : Sévérine LEMAITRE.*

*Pouvoirs : Yohann CHATAIGNER a donné pouvoir à Lydie LE GOFF  
Maryse LEDEUR a donné pouvoir à Alain TUSSEAU  
Louis-Marie BOSSEAU a donné pouvoir à Gurvan L'HELGOUALC'H  
Jean-Jacques BUREAU a donné pouvoir à Jocelyne CROISSANT.*

*Secrétaire de séance : Jérôme DENECHÉAU.*

-----

### **1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 MAI 2021**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter le PV de la séance du 17 Mai 2021.

### **2. « DÉBAT PORTANT SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE LA COMMUNE », PRÉVU A L'ARTICLE L2121-19 al2 DU CGCT**

Pour faire suite aux sollicitations de certains élus, Monsieur le Maire commence la séance du Conseil municipal par un point sur les pistes de travail du mandat à venir. Monsieur TUSSEAU précise que cette présentation ne constitue que des pistes de réflexion et que tous les points qui seront évoqués feront l'objet d'un travail permanent avec les différents acteurs du Conseil municipal, à l'occasion de réunions de commissions et de comités consultatifs.

Monsieur PASCAL remercie Monsieur le Maire pour ce débat demandé dès le mois de Février et souhaite que cet échange puisse se refaire une fois par an.

### **3. COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES / COMITÉS CONSULTATIFS – MEMBRES COMPLÉMENTAIRES :**

Monsieur TUSSEAU précise au conseil municipal que suite à différents changements, il y a lieu de remettre à jour le tableau des commissions communales et comités consultatifs.

Monsieur le Maire propose alors de valider le tableau tel que présenté ci-dessous :



Commissions / Comités	Attributions	Elu référent	Membres	
			Élus	Extérieurs
Finances / Economie	Budget Fiscalité Tarifs Droits de places Marché Commerces  Artisanat	Michel CORMIER	S. VALLÉE T. COROLLEUR P. GOHAUD D. PETIT P. PASCAL F. BOSSIER  J.P. MESNARD A. GUILLOTEAU L. LE GOFF L.M. BOSSEAU A. TUSSEAU	Volet Economie seulement: Jean CHAMAILLÉ Patrick HARDY Aurélien MANIER Président E. Entrepr'ILF Sandrine LEBOULANGER (Inter) Geneviève TURLAIS
Culture Tourisme / Associations	Politique culturelle communale Relations avec les acteurs du secteur culturel Gestion événements culturels  Politique touristique communale Relations avec les acteurs du tourisme Promotion touristique Camping / Hébergement Baignade Jumelages	Michel CORMIER (et en cas d'absence ou d'empêchement LMB)  Louis-Marie BOSSEAU	S. VALLÉE L. LE GOFF C. AMIET F. SIMON J. CROISSANT J.P. MESNARD M. LEDEUR	André CHARRIER Président de TCP (JB GLOTIN ou autre) Julien VEDRENNE Jean CHAMAILLÉ Corentin ROTUREAU Linda GONIN
Enfance / Jeunesse / Scolaire /	Ecoles / Restaurants scolaires Garderies périscolaires / Espace Jeunes ALSH / RAM Personnel ATSEM... Conseil municipal des enfants	Lydie LE GOFF	S. LEMAITRE M. CONEAU D. PETIT Ch. BOURIGAULT Y. CHATAIGNER S. VALLÉE J. DENECHÉAU G.L'HELGOUALC'H	
Environnement / Cadre de vie /	Espaces verts / Jardins familiaux Déchèterie verte Stationnement Squares / Aires de pique-nique Décorations festives Entretien des Cimetières Signalétique Mobiliers urbains Maisons fleuries	J-P MESNARD	S. LEMAITRE L. PORTIGLIA T. COROLLEUR C. AMIET J.J. BUREAU J. DENECHÉAU P. PASCAL F. BOSSIER F. MAHOT	Dennya CORMIER
Sports / Loisirs	Relations avec les associations sportives Planning des salles Animations / Fêtes	J-P MESNARD	F. MAHOT L. LE GOFF  M. JEROUANE L. THIERY C. AMIET Y. CHATAIGNER	Romuald BOUTIN Alexandre ZAWORSKY Christian ROTUREAU
Social / Santé / Solidarités	CCAS / Aide à la personne Banque alimentaire Logements sociaux Seniors / EHPAD Transports solidaires Relations avec le monde de la santé Avenir Vermel - Don du sang	Anne GUILLOTEAU	S. VALLÉE C. AMIET M. JEROUANE M. LEDEUR L. THIERY  L-M. BOSSEAU	Marie CERISIER Dominique ROTUREAU Fatima JEROUANE
Bâtiments / Patrimoine	Gestion des bâtiments communaux Accessibilités PMR Video protection	Alain TUSSEAU	M. JEROUANE S. LEMAITRE A. GUILLOTEAU T. COROLLEUR J.J. BUREAU D. PETIT G.L'HELGOUALC'H J. CROISSANT L. LE GOFF L-M. BOSSEAU Y. CHATAIGNER	Alain MARY Président de TCP (JB GLOTIN ou autre) Maurice RICHARD
Réseaux / Voirie	Liaisons douces Sentiers pédestres Réseaux EP / EU	Jean-Paul MESNARD	M. JEROUANE S. LEMAITRE T. COROLLEUR J.J. BUREAU D. PETIT J. CROISSANT F. BOSSIER L-M. BOSSEAU Y. CHATAIGNER	Christelle BOURRIGAULT Ludovic ABELARD Francis HARDY Didier HAIGNERE
Ressources humaines Organisation des services	Gestion du personnel	Sylvie VALLÉE	A. GUILLOTEAU J.J. BUREAU F. SIMON P. PASCAL L. LE GOFF F. BOSSIER L-M BOSSEAU	
Labellisations Développement durable	Coordination de la démarche d'obtention des labels Promouvoir les actions auprès des habitants Mobilités Comité des lignes	Louis-Marie BOSSEAU	S. LEMAITRE L. PORTIGLIA C. AMIET P. GOHAUD F. SIMON J. DENECHÉAU P. PASCAL F. BOSSIER	Président de TCP (JB GLOTIN ou autre)  Lucie VEAUDECRRANNE
Urbanisme / PPRI	Réglementation PLU – SPR – PPRI Permis de construire, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme Lotissements Projets urbains Dénomination voies et numérotation  Fibre et moyens de télécommunication Carrières	Fabrice BOSSIER	T. COROLLEUR P. GOHAUD J.J. BUREAU M. CONEAU D. PETIT J. CROISSANT M. LEDEUR L-M BOSSEAU	Jean-Baptiste GLOTIN Jean CHAMAILLÉ Cyril BRUNIN Maurice RICHARD Jean-Philippe LAINE Xavier MARTIN
Communication	Bulletin municipal Sites web / Réseaux sociaux Cartes de vœux Plan de la commune Bornes interactives Affiches événementielles / flyers Livret d'accueil	Lydie LE GOFF	S. LEMAITRE L. PORTIGLIA F. SIMON M. LEDEUR L. THIERY M. CONEAU	B. LE GUEN M. HOINARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le tableau des comités consultatifs tel que présenté ci-dessus.



**4. AOT CAMPING « LE PORT DE LOIRE » :**

**\*AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION AVEC CAMPING CAR PARK**

Monsieur CORMIER fait un rappel des faits concernant l'offre de Camping-car park et présente les termes de la convention entre camping-car Park et la commune d'Ingrandes-Le Fresne sur Loire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et, à la majorité par 23 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention décide de :

\*mandater et autoriser Monsieur le Maire à signer la convention entre camping-car Park et la commune d'Ingrandes-Le Fresne sur Loire, telle qu'annexée à la présente délibération.

**\*VALIDATION DU DEVIS DES ÉQUIPEMENTS**

A la suite de l'autorisation de signature donnée au Maire, monsieur CORMIER précise qu'il y a lieu, afin de permettre à la société Camping-car Park d'exploiter le camping Le Port de Loire, de valider un devis pour l'équipement en matériel de l'entrée du camping.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et, à la majorité par 21 voix pour, 3 voix contre et 2 abstention décide

\*de valider le devis camping-car Park pour un montant de 42 050.00€HT soit 50 460.00€TTC pour l'équipement en matériel du camping Le Port de Loire ;

\*de mandater et autoriser M. le Maire à signer tout document pouvant permettre la concrétisation de ce dossier.

**5. CHOIX COORDONNATEUR SPS CONTROLEUR TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DU BATIMENT DE LA RUE DES RECROITS**

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique et réhabilitation thermique d'un bâtiment communal - Rue des Recroits, il est nécessaire de désigner un coordonnateur SPS et un contrôleur technique.

Monsieur le Maire présente les résultats et propose de retenir les offres économiquement les plus avantageuses.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et, à la majorité par 22 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention décide de retenir les offres économiquement les plus avantageuses, à savoir :

\*Le bureau DEKRA pour la mission de coordinateur SPS pour un montant de 1400.00€HT soit 1680.00€TTC.

\*SOCOTEC pour la mission de contrôleur technique pour un montant de 2410.00€HT soit 2892.00€TTC.

\* mandate et autorise M. le Maire à signer les devis correspondants ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

**6. AUTO LAVEUSE POUR LA SALLE DE SPORTS : CHOIX**

Monsieur Jean-Paul MESNARD présente le résultat de la consultation pour l'achat d'une nouvelle auto laveuse pour la salle de sports.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à la majorité par 23 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, décide :

- De retenir l'offre de l'entreprise ORAPI pour l'achat d'une auto laveuse pour un montant de 4885.11€HT, soit 5862.13€TTC ;
- Mandate et autorise M. le Maire à signer tout document pouvant permettre la concrétisation de ce dossier.

**7. BERGER LEVRAULT – PASSAGE DU LOGICIEL e-ENFANCE AU LOGICIEL BL-ENFANCE – VALIDATION DU DEVIS :**

Madame LE GOFF, adjointe explique au Conseil Municipal qu'actuellement les services administratifs de la commune utilisent le logiciel e-enfance pour le suivi et la gestion de la facturation des services enfance-jeunesse, le pointage des présences, des absences, .... Grâce à cet outil les familles bénéficient également d'un « portail famille » leur permettant de faire leurs réservations de services, ...

Cette version du logiciel arrivant à échéance au 31 décembre 2021, elle ne sera plus mise à jour et migrera vers une nouvelle version intitulée « BL-enfance », qui sera beaucoup plus facile d'utilisation, car plus intuitive.

MIGRATION DE E.ENFANCE VERS BL.ENFANCE	
	BL.Enfance
<b>Cout Mensuel TTC</b>	<i>Augmentation chaque année en fonction de l'indice Syntec (Min. 1% pour BL.Enfance)</i>
Pour 1 mois	220,08 €
<i>Module pricipaux - Traif Mensuel</i>	162,96 €
<i>Module complémentaire (portail famille)</i>	57,12 €
Soit pour 5 ans	<i>Augmentation min. de 1%</i> <b>13 471,55 €</b>
<b>Cout Prestations TTC</b>	<i>Devis</i>
Materiel	900,00 €
Paramétrage	1 260,00 €
conversion des données	240,00 €
formation	3 528,00 €
Suivi	780,00 €
<b>Total Prestations</b>	<b>6 708,00 €</b>
<b>Total cout sur 5 ans TTC</b>	<b>20 179,55 €</b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De valider le devis Berger Levrault proposant la migration de e-enfance vers BL-enfance tel que présenté dans le tableau ci-dessus ;
- Mandate et autorise M. le Maire à signer tout document pouvant permettre la concrétisation de ce dossier.

#### **8. SOCLE NUMÉRIQUE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES – AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION**

Madame LE GOFF rappelle que lors de la séance du conseil municipal du 15 mars 2021, le Maire avait été autorisé par délibération (21DCM03.10) à faire les démarches nécessaires pour inscrire l'école publique élémentaire des « Petits Ligériens » au nouveau plan de relance « continuité pédagogique ».

Par mail en date du 4 juin 2021, la commune a été informée que le projet présenté pour l'école des P'tits Ligériens avait été retenu.

Afin de finaliser ce dossier il y aura lieu de signer une convention entre le Ministère de l'éducation nationale et la commune d'Ingrandes-Le Fresne sur Loire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention entre l'éducation nationale et la Commune d'Ingrandes-Le Fresne sur Loire dans le cadre du socle numérique des écoles élémentaires.

#### **9. CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE DEUXIEME SEMESTRE 2021 :**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le calendrier des réunions pour le 2ème semestre 2021.

Il est évoqué la possibilité d'avancer l'heure de convocation. Les élus proposent 19 heures 30.

CALENDRIER PREVISIONNEL
2ème semestre 2021
<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>
<b>à la Salle Commune des Loisirs d'Ingrandes-Le Fresne sur Loire</b>
Lundi 20 Septembre 2021 à 19h30
Lundi 18 octobre 2021 à 19h30
Lundi 15 novembre 2021 à 19h30
Lundi 13 décembre 2021 à 19h30



Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le calendrier des réunions du 2ème semestre 2021 tel que présenté ci-dessus.

#### **10. RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION DE POSTES :**

##### **\*CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL, A TEMPS NON COMPLET (28,70/35<sup>ème</sup>)**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de créer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, un emploi permanent d'adjoint technique territorial– Echelle C1, à temps non complet (28,70/35ème hebdomadaire) pour les services de la restauration scolaire « allée des jardins de la ville » et l'entretien des locaux ;
- de préciser que les quotités de travail et périodes peuvent être ajustées ;
- de préciser que la rémunération se fera sur la base de la grille indiciaire d'adjoint technique – Echelle C1 ;
- de mandater et autoriser M. le Maire à accomplir les formalités nécessaires relatives à l'exécution de la présente délibération et, pour réaliser les démarches administratives liées au recrutement d'un agent sur ce poste par voie contractuelle.

##### **\*CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT D'ADJOINT D'ANIMATION, A TEMPS COMPLET, POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉS**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de créer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, un poste non permanent d'adjoint d'animation territorial, à temps complet, – Echelle C1 pour accroissement temporaire d'activité ;
- de préciser que les quotités de travail et périodes peuvent être ajustées ;
- de préciser que la rémunération se fera sur la base de l'indice brut 354 correspondant au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint d'animation – Echelle C1;
- de mandater et autoriser M. le Maire à accomplir les formalités nécessaires relatives à l'exécution de la présente délibération et, pour réaliser les démarches administratives liées au recrutement d'un agent sur ce poste par voie contractuelle.

##### **\*CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT D'ANIMATEUR TERRITORIAL, A TEMPS COMPLET, POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉS**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de créer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 un emploi non permanent d'animateur territorial, à temps complet, pour accroissement temporaire d'activités - Echelle B1 ;
- de préciser que les quotités de travail et périodes peuvent être ajustées ;
- de préciser que la rémunération se fera sur la base de l'indice brut 452 correspondant au 7ème échelon du grade d'animateur territorial – Echelle B1 ;
- de mandater et autoriser M. le Maire à accomplir les formalités nécessaires relatives à l'exécution de la présente délibération et, pour réaliser les démarches administratives liées au recrutement d'un agent sur ce poste par voie contractuelle.

##### **\*CRÉATION DE 2 POSTES NON PERMANENTS D'ADJOINTS TECHNIQUES, A TEMPS NON COMPLET, POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et, l'unanimité, décide :

- De créer 1 emploi non permanent d'adjoint technique territorial– Echelle C1 (accroissement saisonnier d'activité) pour les durées maximales de travail et périodes suivantes :
  - o 450 heures, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 septembre 2021 ;
- De préciser que dans le cas où, pour des raisons de recrutement, plusieurs personnes devaient occuper un même emploi à des périodes différentes, les quotités de travail et périodes pourraient être ajustées ;
- De préciser que la rémunération se fera sur la base de l'indice brut 354 correspondant au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique – Echelle C1 ;
- De mandater et autoriser Monsieur le Maire à accomplir les formalités nécessaires relatives à l'exécution de la présente décision et, pour réaliser les démarches administratives liées au recrutement d'un ou plusieurs agents sur ce poste par voie contractuelle.



## **11. POINTS D'INFORMATION SUR LES DOSSIERS SUIVANTS :**

### **\*LA BOUVRAIE**

Monsieur CORMIER évoque brièvement ce dossier en précisant que la commune est en attente du projet de don avec les conditions précises.

### **\*LABELLISATION**

Laurence PORTIGLIA confirme la visite d'un groupe de représentants de « Petite Cité de Caractère » le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Cette première approche permettra de déambuler dans la commune.

### **\*LANCEMENT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES**

Monsieur MESNARD précise que le concours des maisons fleuries est maintenant lancé et que les visites du jury de Champtocé se feront les 8 juillet et 28 septembre prochains.

## **12. DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT**

Conformément à l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire donne connaissance de ses décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **13. QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS – TOUR DE TABLE**

\*Jean-Paul MESNARD précise que la piscine est en place et qu'il reste à installer les jeux de plage dès qu'ils seront livrés.

\*Caroline AMIET fait un compte-rendu d'une réunion des référents bibliothèque qui a eu lieu le 7 juin dernier sur le secteur Loireauxence. Les 27 bibliothèques du secteur ont ré ouvert et les bénévoles vont reprendre les permanences.

Concernant la bibliothèque d'Ingrandes-Le Fresne sur Loire, la fréquentation est très bonne et de nombreux livres sont régulièrement empruntés. Pendant le confinement, l'accueil des classes s'est poursuivi.

Madame AMIET précise une modification des horaires qui deviennent les suivants :

Mercredi : 10 h à 13 h

14 h à 18 h

Vendredi : 16 h à 19 h

Samedi : 10 h à 12 h

Madame AMIET demande la possibilité d'installer des supports pour les vélos.

\*Caroline AMIET informe le Conseil municipal de son nouveau rôle de conseillère communautaire en remplacement de Madame Annabelle GAUTIER.

\*Monsieur GOHAUD explique qu'il manque des barrières pour séparer les zones voitures des zones vélos dans le secteur des « Granges ». L'information sera transmise à la COMPA.


\*Fabrice BOSSIER précise avoir un rendez-vous avec Alter Public le 23 juin afin d'évoquer le CRAC et la perspective de la Tranche 2 de la Jubarderie.

\*Lydie LE GOFF rappelle que le conseil municipal des enfants a été élu le 31 mai et que la première réunion aura lieu le 2 juillet.

\*Comme évoqué lors d'une précédente réunion de conseil municipal, 3 livres ont été distribués à chacun des élèves de CM2 de la commune.

\*Jocelyne CROISSANT confirme que la MAM côté Hameau des Vignes devrait ouvrir le 21 juillet prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 16.

Le Maire,  
  
Alain TUSSEAU  
